

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 29

N° 8

**OBJET :**

**REQUALIFICATION  
DE L'AVENUE DE  
VICHY À  
BELLERIVE SUR  
ALLIER**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 20 FEVRIER 2023

Publiée ou notifiée  
le : 20 FEVRIER 2023

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – C. BOUARD – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. JS. LALOY – F. SENNEPIN – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et MM.– F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – R. DEJEAN – J. BLETTERY - S. BRUNO – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération, notamment en matière de voiries d'intérêt communautaire et de développement des itinéraires cyclables,

**Vu** le Projet de Territoire « *AGIR 2035* », adopté par délibération du 2 décembre 2021, et notamment les piliers « Intensifier notre action contre le changement climatique » et « Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes »,

**Vu** la Délibération N°6 du Bureau Communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2021 autorisant le Président de Vichy Communauté à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la ville de Bellerive sur Allier pour le projet de requalification de l'avenue de Vichy à Bellerive sur Allier,

**Vu** le Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique adopté par délibération du 2 décembre 2021 et signé en présence de Monsieur le Préfet en date du 31 janvier 2022,

**Considérant** que l'avenue de Vichy est un axe structurant pour l'agglomération et qu'elle constitue l'entrée ouest du cœur d'agglomération notamment depuis l'A719,

**Considérant** l'intérêt partagé majeur pour Vichy Communauté et la Ville de Bellerive sur Allier de valoriser cet axe en apportant qualité paysagère, sécurité dans les déplacements, apaisements de la circulation ainsi que facilité et sécurité d'usage pour les modes doux de déplacement,

**Considérant** que cette opération a reçu un financement dans le cadre du Contrat de Territoire 2<sup>ème</sup> Génération conclu pour la période 2021-2023 avec le Département de l'Allier,

**Considérant** que dans l'article n°4 de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, il est indiqué que le maître d'ouvrage délégué est habilité à solliciter et à percevoir toutes les subventions relatives à l'opération,

**Considérant** que dans son dispositif 2023 de Dotation de Solidarité à l'Investissement Local (DSIL), et particulièrement sa rubrique « 3-Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité », l'Etat peut participer au financement des aménagements de mobilité douce,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- D'approuver le plan financement de l'opération et d'autoriser la sollicitation de la DSIL auprès des services de l'Etat,

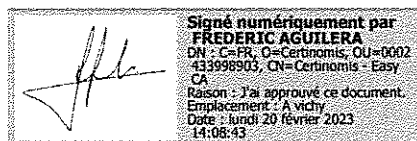
Etude et Travaux	3 500 000 €	État DSIL	640 000 €	18.29 %
		Conseil Départemental de l'Allier	1 500 000 €	42.86 %
		Vichy Communauté	680 000 €	19.42 %
		Reste à charge Bellerive sur Allier	680 000 €	19.42 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>3 500 000 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>3 500 000 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve cette proposition,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 février 2023.  
Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 8 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE VICHY A BELLERIVE SUR  
ALLIER - DEMANDE DE SUBVENTION

.....  
Date de décision: 16/02/2023

Date de réception de l'accusé 20/02/2023  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 16FEV2023\_8

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230216-16FEV2023\_8-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5  
Finances locales  
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 8.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20230216-16FEV2023\_8-DE-1-1\_1.pdf )